



MAIRIE DE FELINES

Conseil municipal du 11 Juin 2021

PV Presse

1 - Approbation du procès-verbal du 02 Avril 2021

Après la lecture du document, le conseil valide à l'unanimité le procès-verbal du 02 avril 2021.

2 - Personnel :

- **Recrutement agent technique :**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la création d'un emploi non permanent, pour accroissement temporaire de travail pour une durée de 12 mois maximum.

- **Recrutement saisonnier été 2021 / remplacement relais poste**

Comme chaque année, l'agent gérant le relais postal de Félines prend 3 semaines de congés cet été.

Afin d'assurer un service continu à la population, le conseil municipal vote à l'unanimité, la création d'un emploi non permanent, pour accroissement saisonnier d'activité pour une durée de 1 mois (du 1^{er} au 30 juillet 2021)

- **Vote du RIFSEEP 2021**

Le RIFSEEP est obligatoire pour tout agent, peu importe son grade, sous réserve d'un an d'ancienneté dans la fonction publique.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer les indemnités selon leur grade et leur fonction.

- **VOTE DU CIA (complément indemnitaire annuel)**

Le CIA est attribuée chaque année, aux agents de collectivités, sous réserve d'un entretien de fin d'année, évaluant les agents et leur sens du devoir envers la fonction publique.

Le conseil décide à l'unanimité d'octroyer les compléments indemnitaires selon leur grade et leur fonction.

3 - Régie de transport : convention de délégation de compétence

La commune de Félines souhaite conserver l'exécution des transports scolaires à l'échelle communale, et décide donc de la reconduction de la convention avec l'agglomération du Puy-en-Velay.

4 - Voirie

- **Programme 2021 / Validation décision de la CAO**

la Commission d'appel d'offres du 10 juin 2021 propose au conseil municipal l'entreprise BROCC pour effectuer les travaux de voirie prévus en 2021.

Le conseil valide à l'unanimité ce choix.

- **Achat d'une gravillonneuse**

Le conseil municipal a retenu à l'unanimité le devis de l'entreprise CHARLES CHAPUIS.

(Mr COSTON Laurent n'ayant pas pris part au vote)

5 - Urbanisme

- **radar Chamborne**

Plusieurs devis ont été demandés par Jean-Jacques PERRIN, afin de pouvoir installer un radar pédagogique à Chamborne.

A l'unanimité, les élus trouvent cette solution bien appropriée, mettant en avant le coté dissuasif du radar afin d'assurer la sécurité des riverains. Des subventions devront être recherchées. Le dossier est ajournée en attendant les résultats.

- **pylône 4G**

La mairie est encore dans l'attente du rapport d'évaluation concernant l'implantation du pylône 4G sur la commune.

Sujet ajourné en attendant une avancée.

- **Projet éolien**

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis défavorable concernant l'implantation d'éoliennes sur la commune.

- **Affaire Fischer**

La commune de Félines à dresser un arrêté de mis en péril à l'encontre d'un bâtiment en ruine.

Le propriétaire étant décédé il y a plusieurs années, les héritiers connus à ce jour refusent l'héritage.

Le bien à donc été proposé au voisin pour l'euro symbolique mais refus également de sa part.

La bâtisse va donc être mise en agence pour être vendu (durant 2 mois).

Au terme de ces deux mois, le bien sera considéré propriété de la Commune.

- **Extension de réseau / Participation financière**

A Mortessagne, 3 terrains constructibles ne sont pas reliés à l'eau potable.

La mairie à fait établir un devis, pour le pré-raccordement commun des 3 terrains.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis établi par le SDE 43, considérant l'aspect indispensable de ces travaux.

6 - B55 : avancée du dossier

Une réunion sur terrain à lieu fin juin, avec tous les acteurs de ce projet, afin de solutionner la situation.

7 - Couvent :

- **modification sur travaux allotis :**

Lot n° 1 / Maçonnerie

Dans le cadre de l'exécution du marché de maçonnerie, certains travaux de démolition ont été supprimés (-14523.50 € H) et des travaux complémentaires sont nécessaires concernant le seuil de la chapelle (+ 840 €).

Lot n°11 / électricité

L'entreprise Olivier Baylot électricité Générale, titulaire du marché change de statut, en conséquence, l'EURL EGB devient titulaire du marché sus désigné en lieu et place de Olivier Baylot.

Le conseil approuve à l'unanimité ces modifications sur travaux allotis.

- **Point sur les travaux réalisés et à venir.**

Les ouvertures du couvent sont bientôt toutes posées. Certaines modifications ont été apportées, notamment l'emplacement d'une douche.

3 logements sont déjà bien avancés, et le 4^{ème} est en bonne voie.

- **Commande de volets extérieurs**

Un budget de l'ordre de 20 000 € est à prévoir pour le changement des volets du couvent.

Le conseil approuve à l'unanimité ce choix.

8 - Service unifié

- **Reconduction prêt du minibus à l'ALSH**

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité au renouvellement de cette convention.

- **Demande de subvention / association Cas'activités**

Le conseil municipal, accorde à l'unanimité une subvention de 50.00 € à l'association Cas'activités.

9 - Secrétariat / pouvoir de signature

Afin de faciliter le travail du secrétariat, le conseil municipal autorise les deux secrétaires de mairie à signer les documents suivants :

- Les courriers recommandés
- Récépissé de dépôt
- Notification huissier

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce choix.

10 - Questions diverses

- **Pose d'un panneau publicitaire**

Après concertation, le conseil municipal accorde la pose une plaque **directionnelle**.

La route étant départementale, la commune ne se prononcera pas quant à l'installation d'un panneau à fin publicitaire, initialement réservées aux activités possédants une dérogation.

(Liste disponible dans « guide pratique : la réglementation de la publicité extérieure »)

- **Elections / organisation des bureaux de vote / dépouillement**

Le 20 et le 27 juin 2021, élections départementale et régionale.

Le bureau de vote va être pensé afin de réaliser 2 élections, tout en respectant les réglementations sanitaires en vigueur.

- **Ciné Parc courrier**

Un courrier a été adressé à la mairie, selon un sondage réalisé sur les moyens mis à dispositions par la mairie lors des séances de cinéma dans la salle des fêtes communale.